



CONSEIL COMMUNAL DE WAVRE
Séance du 25 juin 2024
Interventions du groupe Écolo Wavre

A. SÉANCE PUBLIQUE

S.P.3 Pôle Stratégie et Attractivité — Planification stratégique et durable — PST 2018-2024 — Rapport d'exécution et évaluation finale

Intervention de Christophe Lejeune

Madame la Bourgmestre, mesdames et messieurs membres de ce Conseil,

Je tiens d'abord à remercier vivement les membres de l'administration pour leur travail accompli lors de cette mandature. L'analyse de ce PST est l'occasion d'évaluer la mise en œuvre de la politique de la majorité communale, certes, mais c'est également l'occasion de voir d'un seul regard le travail important demandé aux équipes sur le terrain au quotidien.

Nous retenons que le PST est un outil de travail et que cet outil demande bien plus encore de précisions pour une analyse plus complète. Effectivement la temporalité, les budgets engagés, les liens avec des pouvoirs subsidiaires, etc., sont effectivement des données qui nous ont manqué pour une analyse fine des projets. Nous regrettons dès lors certaines catégorisations que je qualifierais de « fourre tout » comme, par exemple, les mentions « en cours » qui ne permettent pas de dire si les actions en sont aux prémisses ou en finalisation et les actions « terminées — récurrentes » qui reprennent un trop grand nombre de situations pour pouvoir affirmer qu'elles sont bien sur les rails.

Mais nous notons la volonté des rédacteurs de vouloir améliorer ces points et nous ne pouvons qu'adhérer à cette volonté.

Le rapport final insiste aussi sur l'importance de rationaliser les objectifs et de faire preuve de plus de concision. Devant le nombre important d'objectifs et, parfois, le manque d'opérationnalité de certains de ces derniers, il me semble que c'est effectivement un conseil sage que nous devons retenir pour l'avenir. Soyons et restons SMART.

Nous devons bien admettre qu'il y a quelques bonnes réalisations et quelques bonnes évolutions et je veux en citer deux exemples ici :

L'extension des chèques sport aux jeunes de 18 à 25 ans est une bonne mesure, chiffrable, quantifiable et avec des effets bénéfiques sur la vitalité et la santé de notre jeunesse.

Il y a également une évolution positive sur votre façon de penser la participation et notamment le « budget participatif ». Même si les réalisations finales ne sont pas encore à la hauteur de nos propres ambitions à ce sujet, il faut admettre que l'échec du premier budget participatif a servi à remettre l'ouvrage sur le métier et à tester une approche plus

collective. Avec, directement, des résultats autrement plus pertinents. Nous encourageons donc la majorité qui vous succédera à aller plus loin encore dans le pouvoir laissé à nos concitoyens de construire par eux-mêmes leur cité.

Mais le travail d'opposition que nous menons depuis 6 ans nous amène également à voir la partie du verre qui est vide. Et pour nous, cette partie est bien plus importante que vous ne le laissez paraître, et ce pour deux raisons :

Beaucoup de projets « en cours » ne sont en réalité qu'à leur balbutiements.

Des projets d'importance capitale pour nous sont à des stades de réalisations très faibles, voire carrément abandonnés.

Il nous est apparu inconcevable que l'attention que vous deviez porter à la pollution sonore ait été tout simplement « abandonnée » alors qu'il reste tant de choses à faire tant au niveau des riverains des grands axes routiers et ferroviaires que des riverains des grands parcs d'attractions présents sur notre territoire. Notre ville, nos villages ne sont pas calmes et les normes de bruit sont régulièrement et exagérément dépassées. Il faut prendre le problème à bras le corps et ce n'est actuellement pas le cas. Nous le regrettons.

La passerelle qui doit surplomber le chemin de fer et faire la liaison entre le site de la Sucrerie, la gare et le centre-ville devait devenir un axe structurant pour la mobilité douce et l'attractivité de notre ville. Ce projet n'a pas vu le jour alors qu'il était attendu avec la construction de la nouvelle gare des bus. Une occasion ratée qui va probablement compliquer le projet et sans doute augmenter le coût de sa réalisation.

Et puis, il y a trois projets considérés comme « en cours », mais pour lesquels nous ne voyons rien venir, encore...

En ce qui concerne la mobilité scolaire, il est évoqué la possibilité d'organiser des rangs structurants, de prévoir des navettes... Nous savons que, pour la mobilité au centre de Wavre, il s'agit en fait d'un enjeu majeur, car un enfant de 10 ans et plus qui peut se déplacer en toute autonomie supprime un véhicule aux heures de pointe aux abords des écoles. Multiplié par le nombre d'enfants du même âge qui actuellement sont conduits par leur parent, le bénéfice pourrait être d'une portée plus impressionnante que vous ne l'imaginez. Et là, à nouveau, depuis que je suis dans ce conseil, une telle politique est réclamée et toujours « en cours »... selon vous.

Le constat est identique pour les points mob qui ne sont pas encore accessibles sur notre territoire. Si vous allez sur le site de « Taxistop », vous trouverez cette définition du point mob : « ... (c') est un centre de mobilité qui combine différents types de mobilité partagée et durable. Il est conçu afin de fournir et de promouvoir des opportunités locales de transport multimodal et sur mesure (...). Il est adapté aux besoins d'un quartier et plusieurs points peuvent être disponibles dans la ville. Tout comme une gare ferroviaire est la principale plaque tournante de la mobilité d'une ville, un Point Mob est le centre névralgique d'un quartier. Sa fonction principale concerne la mobilité, mais d'autres services peuvent également être offerts : des informations sur les activités du quartier, point de rendez-vous, un foodtruck, un casier pour les dépôts de colis ou des casques de vélo, etc. Afin d'être efficace, une ville (ou un village) doit disposer d'un réseau de Points Mob idéalement situés : dans les quartiers, les zones d'activités ou à proximité des centres commerciaux. » Et donc, à Wavre, toujours pas...

Mais le point qui nous semble le plus dommageable, et largement, c'est le retard pris dans la conception de notre PAEDC (Plan Énergie — Climat). Alors qu'il est évident que les effets du dérèglement climatique se font sentir, alors même que la commune s'est engagée dans la Convention des Maires, votre lenteur à diagnostiquer et à implémenter des solutions laisse réellement penser à un manque de volonté de votre part. Ce manque de volonté est également visible dans votre manque d'ambition : 9 voitures Cambio, par exemple, ne suffisent pas à initier un virage dans la mobilité alternative. Nous sommes

également inquiets sur la concrétisation de certains points, en effet, les lignes en matière d'urbanisme ne sont toujours pas clairement définies, Renowatt n'a pas eu l'effet escompté sur la rénovation énergétique des bâtiments et les mesures pour encourager la rénovation privée sont simplement absentes.

Le pouvoir public communal n'a pas pris ses responsabilités pour diminuer nos émissions de Gaz à Effet de Serre, et l'extension du Zoning Nord dans une zone dédiée à la voiture en est l'exemple le plus concret, la non-réalisation d'un piétonnier en centre et le fait que nos places publiques sont toujours des parkings en est une autre.

Pour conclure, donc, nous ne voudrions pas vous laisser penser que votre bilan est au vert alors qu'en réalité c'est bien plus de la moitié du verre qui vire au rouge. Vous dites par voie de presse, ce matin, qu'on vous a vu là où on ne vous attendait pas, nous aurions aimé vous voir où nous vous attendions, sur la question de l'environnement notamment. Il reste du travail pour les mandatures qui suivront et ce travail, nous le devons d'abord et avant tout pour nos enfants, les futurs Wavriennes et Wavriens, espérons-le.

S.P.31

Questions d'actualité

Fracture numérique

Intervention de Françoise Darmstaedter

Suite à différents articles de presse parus ces derniers jours et en lien étroit avec l'éditorial du rapport annuel 2023 de notre administration communale qui est aujourd'hui à l'ordre du jour du conseil, je voudrais attirer à nouveau votre attention sur la question du numérique.

Je vous poserai 3 questions.

Je m'appuie sur les documents suivants :

- Un article paru dans Le Soir du 14 juin intitulé : « 4 Belges sur 10 en état de galère numérique, une urgence démocratique ». La chercheuse qui pilote le baromètre de l'inclusion numérique de la Fondation Roi Baudouin note les éléments suivants dans son étude :... (celle-ci) révèle surtout une aggravation des inégalités pour une partie importante des citoyens. Ceux pour lesquels, justement, l'accès à des services désormais délivrés quasi exclusivement en ligne devient un enjeu existentiel... amplifiant un phénomène inquiétant de « non-recours aux droits »... « Le problème de fond, ce n'est pas le numérique »...« mais le fait de ne plus avoir accès à toute une série de services numérisés et donc de droits essentiels ...Les demandeurs d'emploi seraient un sur deux dans cette situation, compliquant d'autant plus leurs démarches de recherche....Or, le numérique devient de plus en plus complexe et opaque ». Ce qui, pour la chercheuse pose un réel problème de démocratie:« En réalité, il manque l'essentiel », conclut-elle : « un vrai débat de société sur l'utilité et le sens de la numérisation ...Le lien entre démocratie et numérisation n'est pas assez mis en évidence, car on met trop l'accent sur les soucis de compétences et d'accès. »
- Dans l'Avenir du 13 juin 2024, on peut lire p 18 : « une aide informatique à domicile pour les seniors ». Le Plan de Cohésion Sociale de Chastre a mandaté une personne pour rendre visite aux aînés chez eux pour les aider en matière informatique. Cette personne prend le temps d'expliquer les procédures et de les répéter pour qu'elles soient assimilées.
- Dans un article publié sur internet le 3 mai 2024 par le Gang des vieux en colère et intitulé :« Le droit de ne pas utiliser Internet devrait être inscrit dans la Constitution ! », l'association explique « Nous savons combien le tout numérique rend la vie impossible aux Vieux et aux Vieilles, mais aussi aux personnes porteuses de handicap ou démunies de ressources : les sites sont peu clairs, les

formulaires réducteurs, les pannes constantes. Tout cela provoque d'énormes discriminations et un stress pour tout le monde. » Le Gang demande que la Constitution soit complétée, de façon à inclure le droit de maintenir une alternative humaine au numérique. « Il faut que tous les futurs décrets, lois, arrêtés, etc., soient obligés de maintenir une alternative humaine dans les relations entre l'État et les citoyens. Sans ce droit nouveau ce sont tous les autres fondamentaux qui sont bafoués : le droit à la non-discrimination, au respect de la vie privée, de la dignité humaine, de la liberté d'expression... ».

Dans l'éditorial du rapport annuel communal, vous soulignez que vous voulez offrir un service de qualité aux citoyennes et citoyens dans bien des domaines. Et vous écrivez précisément : « nous sommes entrés dans l'ère de la cité digitale et de tous les challenges que cette transformation engendre dans nos vies ».

Vous aurez compris que je désire attirer l'attention du Conseil sur l'impérieuse nécessité de préserver absolument une articulation entre les services numérique et les services humains. En tout cas il faut optimiser cette articulation dans l'ensemble des services rendus à la population, tout en organisant l'accessibilité aux personnes qui n'ont pas accès ou refusent le numérique. J'insiste également sur l'importance d'offrir à toutes les personnes en difficulté numérique une aide personnalisée pour tous les petits et grands aléas de la vie informatique. Par exemple résister aux arnaques, s'adapter aux fréquentes mises à jour, comprendre où et comment obtenir ce qui leur est dû ou simplement une réponse à des questions.

J'en viens dès lors à mes questions

Où en est votre projet de Conseil consultatif du numérique, lancé dans le Bonjour Wavre de janvier 2024 ?

Envisagez-vous de créer un service de conseil numérique à domicile ?

Que pensez-vous de la proposition du gang des vieux en colère ?

Je vous remercie pour votre attention

Des bureaux de vote dans des homes

Intervention de Véronique Michel

A l'occasion des élections du 9 juin dernier, certaines communes ont pris l'initiative d'installer au sein de leurs maisons de repos un bureau de vote pour permettre aux résidents d'avoir un accès facilité au scrutin.

Que pensez-vous de cette initiative ? Le CPAS pourrait-il envisager l'installation d'un bureau de vote au home la Closière pour les prochaines élections communales ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Zone d'immersions temporaires ?

Intervention de Christophe Lejeune

Les grosses averses de la semaine dernière nous ont remis en mémoire des angoisses vécues très récemment par les habitants des abords de la Dyle.

Lors du dernier conseil communal, vous nous aviez annoncé une présentation sur les « Zones d'immersion temporaires » toujours à l'étude. Nous nous étonnons que ce point ne soit pas à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Par cette question, nous aimerions solliciter une présentation des résultats de l'étude.
Serait-ce possible d'en disposer ce soir ?

Je vous remercie,
